

Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale d'AgroParisTech

Introduction

Un contexte porteur

AgroParisTech forme des ingénieurs, des étudiants en masters, des auditeurs en formation professionnelle, des docteurs et des cadres scientifiques (formation initiale et continue). L'école développe ces activités d'enseignement ou de recherche et promeut des projets d'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'agroalimentaire, de la nutrition, de l'eau, de l'environnement et des territoires.

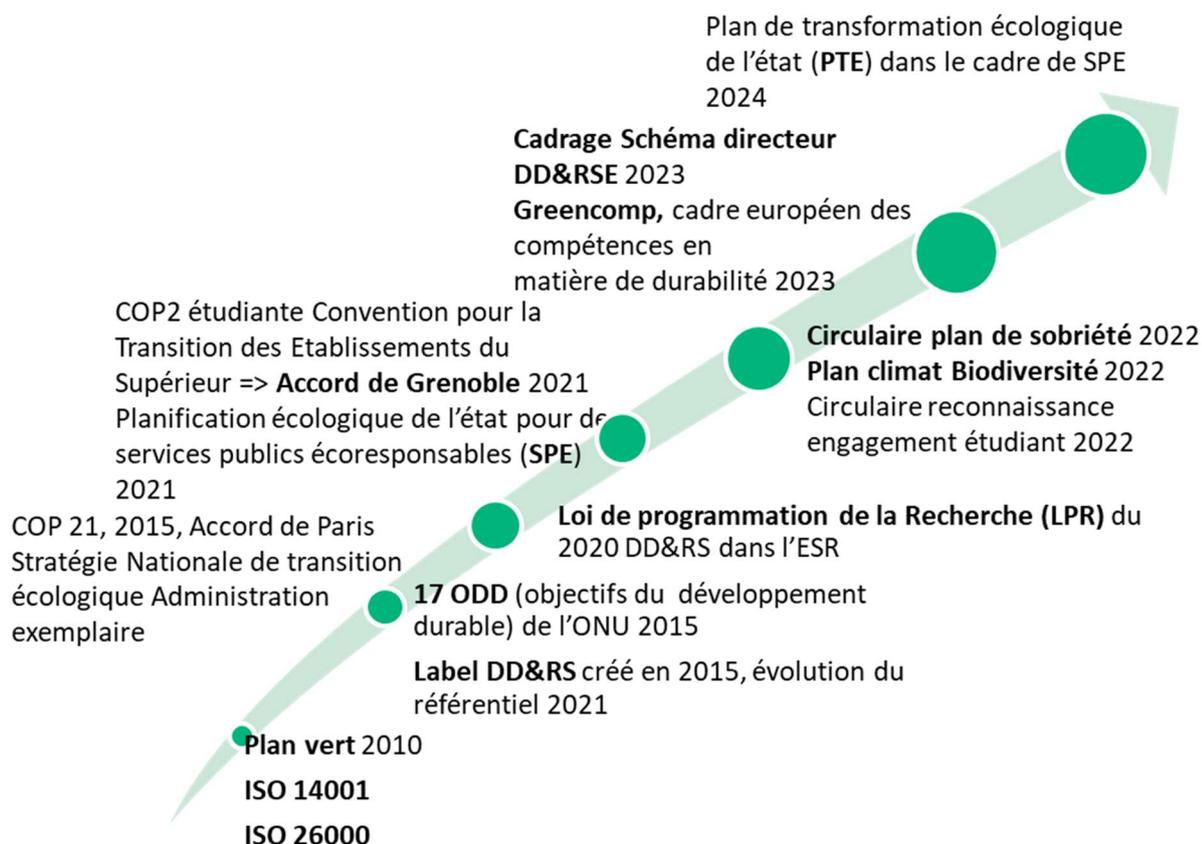
La pression sur les ressources en sol et en eau, les pollutions diffuses dans l'environnement, le dérèglement climatique, la croissance démographique, l'effondrement de la biodiversité, les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire des plus pauvres et la santé de tous constituent donc des enjeux majeurs pour notre établissement.

Les transitions offrent aussi des opportunités de création de valeur, d'économie circulaire, de développement de combinaisons de solutions pour un impact limité et maîtrisé des activités humaines sur l'environnement, afin de rendre notre environnement plus favorable à la santé au sens d'une seule santé, accessible à tous. Les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et le numérique, sont de plus en plus présents dans nos modes de vie, nécessitant l'adoption de conduites responsables et éthiques.

En matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), AgroParisTech se donne pour mission d'être un lieu de formation, de recherche et d'expérimentation de solutions pour accompagner les transitions et les modifications profondes qu'elles induisent dans et pour nos sociétés. AgroParisTech souhaite également faire grandir une communauté d'acteurs exemplaires dans la prise en compte des enjeux RSE, dans la conduite de toutes les activités de l'établissement.

Ce schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale (DD&RSE) d'AgroParisTech s'inscrit dans la continuité de la politique de responsabilité sociétale et environnementale présentée en conseil d'administration en novembre 2022. Il intègre les différentes recommandations pour la transition écologique de l'État (plan vert, plan de sobriété, plan de transformation de l'État...). Il est par ailleurs orienté vers le label DD&RS de l'enseignement supérieur que l'école souhaite obtenir.

Dans la construction de ce schéma directeur, les objectifs énoncés ont été discutés et acceptés par les communautés qui constituent l'établissement. Les fiches actions réalisées dans le cadre du premier bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'école finalisé en avril 2024 alimentent les actions visant à atteindre une trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre pour AgroParisTech.



Le contexte institutionnel RSE

Dans la suite de ce document, le terme élèves englobe, les élèves ingénieurs, les étudiants, étudiantes de masters, les auditeurs, auditrices de la formation continue, et les doctorants, doctorantes.

Des forces et faiblesses, des opportunités et des menaces

Une analyse SWOT a été réalisée pour étayer ce schéma directeur DDRSE.

Forces :

- Une école riche et multidisciplinaire qui dispose en interne de toutes les compétences pour adresser les enjeux de développement durable et de responsabilités sociétales.
- Une école leader et reconnue dans ses domaines d'activité.
- Des personnels impliqués et sensibilisés, aux enjeux sociétaux et environnementaux.
- L'excellence et la motivation des élèves.
- Force et engagement croissant de la communauté des alumni, de la fondation.

Faiblesses :

- La difficulté à construire de manière transversale des activités RSE qui doivent engager la direction générale, le secrétariat général et les directions transverses et de support, les départements de formation et de recherche, les sites, les unités de recherche.
- La complexité à coordonner des actions dans des unités de recherches multi-tutelles.
- Le maintien d'une dynamique dans l'animation de la communauté AgroParisTech (élèves et personnels).
- La remise en question des pratiques habituelles.



- Ne pas parvenir à réduire nos émissions faute de fédérer l'action collective sur des temps longs.

Opportunités :

- La sensibilité forte de tous et toutes, sources d'actions/d'initiatives.
- Diversité des valeurs et sensibilités des élèves
- Un contexte de politiques publiques porteur (rapports Jean Jouzel, évolution des référentiels d'évaluation, politiques européennes).
- Un contexte de sensibilité de la jeunesse aux enjeux du DD&RS.
- Des collectifs qui s'organisent et fédèrent telle l'initiative Labo1.5, qui réfléchissent sur la réduction de l'empreinte environnementale des activités de recherche.
- L'engagement de nos partenaires (Politique responsabilité sociale et environnementale d'INRAE ; Développement soutenable à l'université Paris-Saclay).
- Les synergies locales autour de chaque site et en particulier la dynamique de l'université Paris Saclay.

Menaces :

- Les défis de gestion dans la maîtrise technique (énergies, fluides) du nouveau site Agro Paris-Saclay.

Des défis d'AgroParisTech vers un monde soutenable

AgroParisTech doit questionner et adapter ses activités à fort impact - études de terrain, activités de mise en pratique et expérimentation en plateaux techniques – tout en préservant l'excellence en recherche, en formation, comme en innovation au service de la société. En tant qu'école au cœur des transitions, elle doit considérer son empreinte environnementale.

Le renforcement d'un collectif AgroParisTech est un pilier de la concertation nécessaire aux actions à mettre en œuvre pour le développement durable et la responsabilité sociétale. AgroParisTech peut s'appuyer sur les réformes en cours pour y parvenir.

AgroParisTech doit faire émerger un chemin des possibles par la communication, la consultation et l'implication de la communauté pour définir une vision partagée des changements nécessaires et en assurer ainsi la mise en œuvre rapide.

8 axes, qui marquent une ambition : la transition dans tous les sites et une conduite exemplaire dans toutes les activités d'AgroParisTech

- Axe 1 : Une stratégie incarnée par la direction générale et partagée à tous les niveaux de l'établissement.
- Axe 2 : Former nos communautés aux enjeux des transitions.
- Axe 3 : Accompagner les transitions par la recherche, l'innovation et les transferts de technologie.
- Axe 4 : Soutenir et pérenniser les engagements de nos communautés.
- Axe 5 : Mesurer, réduire et compenser l'impact des activités.
- Axe 6 : Contribuer au bien-être et à la santé de nos communautés.
- Axe 7 : Promouvoir l'égalité des chances.
- Axe 8 : Sensibiliser nos communautés et le grand public aux enjeux des transitions.



Une gouvernance au service du déploiement des actions pour atteindre les objectifs

Les actions de responsabilité sociétale et environnementale sont pilotées par la direction de l'évaluation et de la responsabilité sociétale et environnementale (DERSE). Elle est positionnée sous l'autorité hiérarchique du directeur général.

Cette direction regroupe la directrice, une chargée de mission responsabilité sociétale et environnementale, une cheffe de projet cordées de la réussite et peut accueillir jusqu'à trois volontaires en service civique.

Cette direction, pour atteindre les objectifs de la politique responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement, doit réussir à impliquer l'ensemble des directions, des départements, des sites et des unités de recherche. Pour y parvenir, elle mobilise un réseau de référents, missionnés pour une partie de leur temps à la responsabilité sociétale et environnementale dans chacun des huit sites de l'établissement en France métropolitaine et en outre-mer.

Les actions sont animées grâce à une commission. Elle existe depuis 2018 et réunit mensuellement, les référents des sites, des enseignants-chercheurs, des élèves, la chargée de prévention de l'établissement, un représentant de la fondation AgroParisTech pour écouter les besoins, et assurer le suivi des plans d'action. Une commission égalité et respect femmes/hommes a réuni des personnels, élèves impliqués pour l'animation du plan égalité femmes/hommes et des plans d'action VSS. Des espaces d'échanges sont mis en place pour la coordination du handicap étudiant et des cordées de la réussite.

Tous ces dispositifs pourront évoluer avec l'objectif de promouvoir un travail **collaboratif avec les parties prenantes internes et externes**, pour coordonner des projets transversaux.

Un **comité de pilotage responsabilité sociétale et environnementale** permet un suivi deux fois par an des objectifs partagés avec la direction. Ce comité représentatif est composé :

- du directeur d'AgroParisTech,
- de la secrétaire générale,
- d'un directeur ou une directrice d'un site AgroParisTech,
- d'un représentant du monde professionnel (Sylvie Bénard, ex-directrice développement durable de LVMH, fondatrice de La Dame à la licorne et vice-présidente de la fondation AgroParisTech. Elle accompagne déjà la démarche RSE de l'école depuis 2018),
- de deux élèves,
- de deux représentants des personnels, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses,
- enfin en lien avec les d'actions déjà existantes, d'un représentant ou une représentante de l'INRAE, de l'université Paris Saclay.

Des points réguliers sont proposés dans les instances de gouvernance (collège de direction, comité transverse, conseil scientifique, conseil des études et de la vie étudiante, conseil des enseignants, conseil d'administration).

La directrice de l'évaluation et de la RSE participe au collège de direction chaque semaine. Il réunit la direction générale et les directeurs des activités liées à la formation, à l'internationale, à la recherche et aux activités supports.



Cartographie des parties prenantes internes et externes



Objectifs et plans d'actions pour chaque axe du schéma directeur DD&RSE

Axe 1 : Une stratégie incarnée par la direction générale et partagée à tous les niveaux de l'établissement.

Objectifs

En interne

- Engager toutes les directions et les présidences de département.
- Impliquer tous les services, identifier des référents personnels, élèves.
- Valoriser l'engagement du personnel et de ceux qui s'impliquent dans des actions RSE, valoriser les engagements des élèves.
- Décliner des plans d'action par site.
- Disposer d'un budget pour financer des projets RSE.
- Tendre vers zéro émission de gaz à effet de serre.

Dans le rayonnement de l'établissement et dans ses liens externes

- Développer et entretenir une synergie avec nos partenaires (INRAE, UPSaclay...).
- Inscrire nos actions dans les dynamiques de transition écologique territoriales sur tous les sites.

Valoriser les engagements

- Formaliser les lignes directrices des projets, activités, implication responsabilité sociétale et environnementale et identifier les objectifs du développement durable impactés.
- Obtenir le label DD&RS.
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Indicateurs

% du montant du budget établissement pour reconnaître des démarches de progrès RSE lors des dialogues budgétaires

% du montant du budget établissement dédié à des actions RSE

Implémentation des fiches actions et des indicateurs du label DD&RS (obtention en 2025)

Un rapport d'activités RSE avec impact sur les Objectifs du Développement Durable (auto évaluation label DD&RS annuelle)



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Une autoévaluation label DD&RS chaque année, depuis 2019. (41 variables conformes sur 55).
- Une gouvernance inclusive d'élèves : 8 en 2022/23, 10 en 23/24.
- Un budget DD&RS : 2% des montants des contrats de recherche et de formation (60000€ pour 2023).
- Des actions partagées avec INRAE, avec les universités partenaires d'AgroParisTech. Des actions dans les territoires d'implantation des sites (terre&cit   à Palaiseau, communaut   de commune à Nancy, agropolis à Montpellier ...). Une implication dans les r  seaux de l'enseignement sup  rieur, conf  rence des grandes   coles, collectif pour l'int  gration de la responsabilit   soci  tale et du d  veloppement durable dans l'enseignement sup  rieur (CIRSES).
- Une implication dans les dynamiques de l'universit   Paris Saclay (d  veloppement soutenable, handicap,   galit   de genre).
- Travail collaboratif avec les responsables RSE INRAE, pour des actions partag  es sur chaque site.
- Un portage par la DERSE et le secr  tariat g  n  ral. R  unions crois  es r  guli  res. R  unions fr  quentes avec les directions de services.

Actions    2 ans

- Obtenir le Label DD&RS.
- Identifier des personnels r  f  rents dans les directions, les d  partements, les services, les sites.

Actions    5 ans

- D  velopper et formaliser des partenariats dans les territoires des sites
- Identifier des crit  res d'impact pour les projets (cahiers de charges pr  cis),    l'  chelle de toutes les directions et d  partements et pour les   l  ves
- Avec INRAE, d  velopper une animation commune des r  f  rents RSE des unit  s mixtes de recherche INRAE/AgroParisTech



Axe 2 : Former nos communautés aux enjeux des transitions.

Objectifs

- Former des diplômés capables d'intégrer les principaux défis des transitions écologiques dans leurs pratiques professionnelles.
 - Inscrire chaque élève ingénieur dans un parcours de formation visant à lui fournir un socle de compétences intégrant une approche systémique, une expertise et une capacité d'action dans au moins un type de transition. A ce titre des méthodologies d'évaluation environnementale lui seront présentées. Chaque parcours respectera un fil rouge en matière de transition.
 - Intégrer un socle de compétences et de connaissances relatives aux transitions dans les programmes de formation.
 - Réformer les cursus pour inclure davantage de notions liées aux transitions.
 - Travailler à accroître la visibilité des programmes de formation et de leur impact sur les transitions.
 - Permettre aux élèves d'acquérir des compétences sociétales telles que le travail en contexte interculturel et la gestion de la diversité, afin de favoriser leur compréhension des enjeux sociétaux et leur capacité à conduire les transitions.
- Former le personnel à adopter une approche collective et à comprendre de manière systémique les enjeux liés aux transitions.
- Organiser des échanges internes sur les différentes visions des transitions au sein de l'établissement et favoriser l'émergence d'une vision systémique partagée.
- Agir en tant qu'acteur de la formation professionnelle sur les transitions.
- Former les agents d'AgroParisTech aux transitions écologiques.

Indicateurs

Part des personnels formés (objectif, 100% 2027)

% cadres scientifiques formés aux enjeux de transition

% de diplômé ayant un socle de compétence sur les transitions (100% des étudiants de master ont suivi un module en développement durable, 100% des élèves ingénieurs ont suivi un parcours de formation intégrant une approche systémique, une expertise et une capacité d'action dans au moins un type de transition)



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Un enjeu identifié dans le cadre de la réforme de la formation en cours : cartographie amont des compétences d'un ingénieur AgroParisTech, enquête étudiante sur la formation DD&RSE, cartographie des compétences ingénieurs RSE associées aux modules de la formation des ingénieurs.
- Un module enjeux et défis en 1re année de la formation des ingénieurs.
- Des actions de sensibilisation adressées à tous les élèves et aux personnels : fresques, atelier 2tonnes. Des animations lors de la semaine européenne de réduction des déchets et de la semaine étudiante écologique et solidaire.
- Cinq enseignants-chercheurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du SPOC sur les enjeux de la transition écologique proposés à tous les élèves de 1er cycle de l'université Paris-Saclay.
- Les comités d'analyse prospective permettent d'envisager des formations sur de nouveaux métiers liés aux transitions écologiques : eau, forêt, agriculture, territoires, chimie verte.

Actions à 2 ans

- S'assurer que les élèves de toutes les formations disposent d'un socle de compétences RSE en accord avec les directives du ministère en charge de l'enseignement supérieur pour les schémas directeurs DD&RS.
- La réforme de la formation intègre les objectifs RSE pour les ingénieurs.
- Mettre en œuvre les actions de formation des personnels.
- Former l'ensemble des enseignants-chercheurs.

Actions à 5 ans

- Illustrer la RSE dans chaque domaine d'étude de la formation AgroParisTech.
- Développer et afficher une offre de formation professionnelle sur les transitions.
- La réforme de la formation des ingénieurs est déployée avec des objectifs RSE ambitieux.

Axe 3 : Accompagner les transitions par la recherche, l'innovation et les transferts de technologies

Objectifs

- Rendre visibles et valoriser les projets et travaux de recherche ayant un impact RSE en se basant sur les objectifs du développement durable (ODD).
- Mieux diffuser les pratiques innovantes, efficaces et vertueuses auprès des partenaires socio-économiques.
- Inscire les activités de recherche dans une trajectoire à faibles émissions.
- Augmenter l'impact RSE des projets de recherche soutenus par l'établissement.
- À travers certains projets, enrichir la méthodologie d'évaluation de l'impact RSE et d'efficacité d'une mise en œuvre de politique RSE.

Indicateurs

% ou nombre de publications traitant de RSE dans des revues à comité de lecture (méthode à définir)
% de réponses aux appels à projets d'AgroParisTech intégrant des critères RSE ou environnementaux



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Un établissement engagé, notamment grâce à ses engagements sur l'éthique et la déontologie : référents éthique, déontologie, cellule éthique, enseignements. La société peut avoir confiance en son intégrité scientifique.
- Des axes de recherche définis dans la stratégie recherche de l'établissement pour comprendre les changements globaux et accompagner les transitions nécessaires :
 - Comprendre les changements globaux en cours.
 - Accompagner les transitions des systèmes de production agricole.
 - Proposer des transformations alimentaires et non alimentaires durables.
 - Accompagner les transitions de la gestion des ressources naturelles et la préservation/restauration de l'environnement.
 - Accompagner la transition alimentaire au bénéfice de la santé humaine et de l'environnement.

Actions à 1 an

- Inclure des critères RSE dans les appels à projets de l'établissement.

Axe 4 : Soutenir et pérenniser les engagements de nos communautés

Objectifs

- Inciter l'implication dans des actions, projets sur un temps long et au service du "collectif".
- S'appuyer sur le dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant et contribuer à son évolution vers plus de valorisations et d'incitation à l'engagement étudiant (attribuer du temps, déployer de nouvelles formes de valorisation)
- Piloter les délégations étudiantes dans les grandes négociations internationales.
- Appuyer l'organisation de conférences à l'initiative des élèves.
- Appuyer des projets étudiants pour la transition des sites.
- Favoriser le tutorat étudiant dans le cadre des Cordées de la réussite.
- Former les élèves à l'animation d'outils de sensibilisation vers le grand public, promouvoir des animations pour les personnels, les élèves.
- Collaborer de manière étroite avec la Fondation AgroParisTech et ses outils de valorisation des initiatives et engagements étudiants.

Indicateurs

Budget consacré à des subventions de projets RSE élèves et personnels (objectif, 20 000 €/an)

Nombre d'étudiants bénéficiant d'une reconnaissance de l'engagement étudiant RSE (objectif, 40/an)

Nombre d'actions, initiatives coconstruites (COP, conférences...).



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Des projets élèves accompagnés après sélection lors d'un appel à projets : les agros à la COP, Blairoudeurs : plantation de haies et suivi de la biodiversité, potager sur les toits avec le club jardin et Terre&Cité, organisation de la semaine de l'agriculture paysanne.
- Réalisation d'un agenda RSE et appui aux tables rondes et conférences organisées par des élèves.

Actions à 2 ans

- Poursuivre l'appui aux initiatives étudiantes.
- Pérenniser l'envoi de délégations étudiantes pour les COP.
- Contribuer à l'installation des espaces partagés (jardin sur les toits) du nouveau site de Palaiseau.
- Dans le cadre de la réforme du cursus, déployer le nouveau dispositif et de valorisation de l'engagement étudiant.

Actions à 5 ans

- Créer un pôle d'appui à la vie étudiante pour favoriser les éco-événements et le fonctionnement RSE des associations étudiantes.
- Accompagner des collectifs vers des actions de transition.

Axe 5 : Mesurer, réduire et compenser les impacts des activités

Objectifs

Se référer au plan d'action élaboré dans le cadre du BEGES

Les objectifs s'inscrivent dans une démarche éviter, réduire, compenser.

- Repenser et réduire les déplacements de la communauté d'AgroParisTech en missions/stages/césures. Promouvoir une internationalisation cohérente avec les enjeux DD&RS.
- Promouvoir la mobilité durable au sein de la communauté d'AgroParisTech pour les trajets domicile-AgroParisTech.
- Promouvoir la mobilité durable pour les sorties de terrain.
- Promouvoir des achats responsables.
- Développer l'usage d'un numérique durable.
- Être exemplaire dans la gestion des déchets / REUT (réutilisation des eaux usées et traitées).
- Promouvoir une alimentation durable et responsable.
- Adopter une conduite responsable et éthique dans le numérique.
- Produire de l'énergie renouvelable et un fertilisant organique sur la ferme.
- Promouvoir des solutions innovantes/de pointe pour une agriculture durable et responsable.
- Verdir notre patrimoine immobilier.
- Promouvoir la sobriété énergétique de nos activités.

Sensibiliser à la biodiversité présente sur nos campus.

Indicateurs

% de marchés avec des clauses RSE, (objectif 100%)

Suivi de la trajectoire de baisse de l'impact des activités

% des élèves qui le souhaitent logés à 30 min au plus à vélo/transport en commun de chaque site, (objectif 100%)



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Un BEGES finalisé accompagné par le cabinet NEPSEN (2024).
- Au-delà de la prise en main du nouveau site de Palaiseau, des chantiers d'isolation et de rénovation d'huisseries à Nancy. Un chantier de rénovation thermique qui va débiter à Montpellier. Le raccordement du site de Nancy au réseau de chaleur.
- Un système de covoiturage citiz à Nancy.
- Biodiversité : site expérimental de Montpellier

Actions à 2 ans

- Réaliser un (des) plans de déplacement avec nos partenaires sur les territoires.
- Mettre en œuvre le plan d'action du BEGES.

Actions à 5 ans

- Décliner des plans d'actions spécifiques avec des indicateurs pour chaque site.

Axe 6 : Contribuer au bien-être et à la santé de nos communautés

L'axe 6 concerne les situations de harcèlement moral, de violences sexistes et sexuelles (VSS), de santé, qualité de vie étudiante et de vie des personnels.

Objectifs

Un objectif "zéro" discrimination

- Lutter contre les VSS, les harcèlements et les discriminations (conforter le dispositif de signalement, de traitement et de suivi des VSS et le dispositif de prévention des harcèlements et des discriminations)
 - Sensibiliser les élèves et les personnels contre toutes formes de discrimination (handicap, genre, origine sociale ou ethnique...).
 - Prévenir, écouter, traiter/sanctionner toute forme de discrimination.
 - Baromètre et enquêtes sur les VSS et LGBTphobies.
 - Faciliter la saisine des cellules d'écoute en cas de VSS.
- Encourager la communauté à reconnaître, dénoncer et traiter les situations de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles.

Qualité de vie dans les sites et au travail

- Favoriser la qualité de vie des élèves et des personnels.
- Favoriser le bien vivre ensemble de tous les usagers des campus.
- Travailler en équipe et en réseau dans nos territoires et avec les élèves et les personnels pour des synergies dans les actions.

Égalité de genre

- Prévenir et traiter les écarts de rémunération du personnel.
- Favoriser l'articulation entre vie personnelle et familiale et activité professionnelle.



Indicateurs

Part des managers formés au management RSE (objectif 100%)

Part des élèves formés au management inclusif (objectif 100%)

Deux actions de vie de site/an sur chaque site

Ratio Femme/Homme des personnels AgroParisTech (objectif entre 40 et 60%)

Différence entre nombre de cas de VSS relevé par le baromètre anonyme et nombre de cas traités par la commission (objectif : 0)

Part d'élèves sensibilisée aux VSS (objectif 100%)

Nombre de personnels sensibilisés aux VSS/an (objectif 100)

Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Un plan d'action VSS (cf. fiche correspondante).
- Une cellule de veille et d'écoute.
- La mise en place d'un service de santé, infirmière, médecin, psychologue.
- Un plan d'action qualité de vie au travail.
- Des actions de vie de site, des accueils café RSE (atelier réparation vélo, randonnée découverte du plateau), un repas de fin d'année sur chaque site.
- L'organisation de la journée du 8 mars pour les droits des femmes, semaine étudiante de l'écologie et de la solidarité. Actions proposées par la cellule étudiante Cassis. Campagne d'affichage. Journée des cultures, forum de l'engagement et de la solidarité.

Actions à 2 ans

- Faciliter les mesures conservatoires après une alerte VSS ou harcèlement moral.
- Sensibiliser plus efficacement la population étudiante pour passer du besoin d'écoute à des démarches vers des sanctions administratives ou juridiques.
- Se mettre en conformité avec les exigences européennes en matière d'égalité des genres pour assurer notre éligibilité aux projets européens.

Actions à 5 ans

- Conscientiser la communauté à identifier et se protéger des situations de harcèlement ou de management toxique tant dans leur vie personnelle que professionnelle.
- Identifier et dédier des ressources suffisantes pour la santé et le bien être des personnels et de la population étudiante (pôle(s) vie étudiante) sur chacun des sites.
- Mettre en place des espaces de repos en plus grand nombre.



Axe 7 : Promouvoir l'égalité des chances

L'axe 7 traite principalement de réussite de la population des élèves et futurs élèves et des inégalités (interculturelles, handicap, de carrière) des personnels.

Objectifs

- S'engager pour la réussite scolaire et académique du plus grand nombre.
- Permettre à tout public d'être accueilli et inclus professionnellement à AgroParisTech.
- Agir sur la vie étudiante et la vie de l'école pour la rendre plus inclusive.

Diversité

- Favoriser l'accès à AgroParisTech et la réussite d'élèves issues de cursus de formation, de milieux sociaux, d'origines géographiques et culturelles variées.
- Favoriser la réussite de tous les élèves.
- Favoriser l'accès à AgroParisTech et le bien-être de tous les personnels de milieux sociaux et d'origines géographiques et culturelles variés.
- Favoriser l'intégration des élèves internationaux.
- Accompagner l'égal accès aux emplois et aux concours / promotions.

Handicap

- Identifier et informer les élèves en situation de handicap (certains ne demandent pas leurs aménagements, ou ne savent pas qu'ils relèvent d'une situation de handicap).
- Sensibiliser les personnels, les élèves au handicap (à toutes les discriminations).
- Accompagner les élèves à l'entrée dans la vie professionnelle (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, réseaux d'appui).

Cordées de la réussite et autres dispositifs de tutorat :

- S'engager dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales, pour la réussite de tous, grâce aux cordées de la réussite.
- Lutter contre l'autocensure et élever l'ambition de collégiens, de lycéens et d'étudiants de bac+1 à bac+3.
- Identifier les leviers sur lesquels agir pour favoriser leur accès aux études supérieures, leur réussite, leur ouvrir la voie vers les Grandes Écoles.
- Permettre à ces jeunes l'accès à une ouverture globale, sous forme de tutorat, de sorties culturelles, de sensibilisation aux enjeux de la RSE.
- Maintenir ou augmenter le niveau de subvention (public et privé) des actions de tutorat.

Indicateurs diversité

Taux de boursier à AgroParisTech

Suivi des catégories socioprofessionnelles des parents des élèves (ingénieurs et masters)

Diversité géographique du lieu de naissance des intégrés

Nombre d'élèves en situation de handicap accompagnés

Nombre d'élèves avec une reconnaissance handicap

Typologie des aménagements handicap

Indicateurs tutorats

Nombre de lycées agricoles impliqués

Nombre d'élèves / étudiants accompagnés

Nombre de tuteurs élèves

Budget



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Mise en place d'un processus pour mieux accompagner les élèves en situation de handicap.
 - Sensibilisation et actions d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap.
 - Proposition de rendez-vous avec le médecin référent.
 - Logement à proximité pour les élèves en situation de handicap.
 - Mise en place de permanences d'accueil.
 - Mise en œuvre d'aménagements (coaching, secrétaires d'examens, tutorat).
- Cordées de la réussite / tutorat :
 - Organisation de visites culturelles et événements variés.
 - Voyage en Europe pour les lycéens.
 - Découverte du monde de l'entreprise.
 - Débats scientifiques et fête de la science.
- Tutorat entre 1A.
- Journée des cultures organisées par la direction des relations internationales et européennes.

Actions à 2 ans

- Mettre en place un comité, équité, diversité et inclusion.
- Conduire des actions de tutorat avec les lycées agricoles d'Île-de-France.

Actions à 5 ans

- Renforcer les actions pour la réussite de tous les élèves.
- Former les élèves au management inclusif et bienveillant.
- Veiller au ratio femme homme de la communauté (personnels et élèves).

Axe 8 : Sensibiliser nos communautés et le grand public aux enjeux des transitions

Objectifs

- Créer une identité « RSE AgroParisTech ».
- Pérenniser les animations annuelles (semaine européenne du développement durable (SEDD), semaine européenne de réduction des déchets (SERD), journée du 8 mars dédiée aux droits des femmes, journée du 25 novembre pour l'élimination des violences faites aux femmes).
- Consolider et diversifier les actions de communication et de sensibilisation en particulier en contribuant à des actions de médiation scientifiques.
- Développer la présence d'AgroParisTech sur des sujets de transitions, sur les réseaux sociaux.
- Animer le site internet sur les sujets de transition.
- Communiquer les bonnes pratiques vers les parties prenantes externes.

Indicateurs

Un rapport d'activité RSE annuel
Un agenda des activités mensuel
Une animation sur les réseaux sociaux
Des communications internes et institutionnelles régulières



Plan d'action

État des lieux, actions réalisées en 2023 et à poursuivre

- Animer des actions de sensibilisation semaine européenne du développement durable (SEDD), semaine européenne de réduction des déchets (SERD), journées 8 mars, 25 novembre (journée de lutte contre les violences faites aux femmes).
- Pérenniser l'organisation d'un séminaire annuel DD&RS ou RSE.
- Communiquer dans la newsletter de l'école, dans le flash info étudiant.
- Poursuivre des actions de mailing.
- Rédiger des flash info DD&RS bisannuel.

Actions à 1 an

- Multiplier les actions de sensibilisation en présentiel, le contact avec les élèves et personnels (accueil café).
- Contribuer à une action de médiation scientifique en lien avec la direction en charge de la recherche.
- Développer des espaces d'affichage RSE dédiés sur tous les sites.
- Déployer de nouveaux outils de communication (réseaux sociaux).
- Rédiger des communications institutionnelles (sur le BEGES...).

Actions à 5 ans

- Animer un plan de communication qui permet d'impacter chacune de nos parties prenantes.



Annexes

Annexe 1 : Les transitions à AgroParisTech

AgroParisTech contribue à un champ large de transitions. Une vision transversale aux différents types de transitions complète cette approche et apporte des éléments relatifs aux limites planétaires, à l'aspect systémique des transitions, aux outils d'évaluation environnementale, aux principes de l'économie circulaire ou à la résilience et aux différentes échelles.

Transition énergétique

Permettre la décarbonation de l'économie et l'atteinte de la neutralité carbone à 2050, ainsi que la réduction de nos impacts sur l'environnement. La priorité est d'abord de réduire nos consommations d'énergie par des efforts de sobriété et d'efficacité, ensuite de substituer le recours aux énergies fossiles par des sources d'énergies aux très faibles émissions de gaz à effet de serre telles que les énergies renouvelables : géothermie, biomasse, hydroélectricité, éolien, solaire, biogaz, etc. ou encore par la récupération de chaleur (issue des data center par exemple).

Transition agroécologique

L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les êtres humains et l'environnement, tout en répondant à la nécessité de mettre en place des systèmes alimentaires socialement équitables dans lesquels les populations peuvent choisir ce qu'elles mangent et comment et où cela est produit. L'agroécologie est à la fois une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social. Le concept a évolué au cours des dernières décennies, passant d'une approche centrée sur les champs et les fermes à une approche tenant compte l'ensemble de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Elle représente désormais un domaine transdisciplinaire qui englobe les dimensions écologiques, socioculturelles, technologiques, économiques et politiques des systèmes alimentaires, de la production à la consommation.

Transition environnementale

La transition environnementale renvoie à la notion de limites (de ressources et d'absorption des pollutions) de la planète. La transition environnementale désigne ainsi le processus de passage d'un modèle économique et social basé sur une exploitation non durable des ressources naturelles à un modèle plus respectueux de l'environnement et durable sur le long terme. Cette transition implique des changements profonds dans les pratiques industrielles, agricoles, énergétiques, et de consommation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la biodiversité, limiter la pollution, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. L'objectif est d'assurer la santé des écosystèmes, la qualité de vie des populations, et de répondre aux défis posés par le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

Transition alimentaire

En s'appuyant sur les différentes propositions construites par l'agence de la transition écologique autour (ADEME) de la durabilité alimentaire, il est proposé ici de considérer que la transition alimentaire est un processus qui vise à transformer les systèmes alimentaires actuels vers des modèles plus durables, équitables et respectueux de l'environnement. Cette transition implique des changements dans les pratiques de production, de distribution et de consommation alimentaires, avec pour objectif de réduire l'empreinte écologique de l'agriculture, de promouvoir une alimentation saine et équilibrée pour tous, et de soutenir les agriculteurs et producteurs locaux. Ces objectifs sont notamment recherchés au travers de la promotion de l'agriculture biologique, l'encouragement des circuits courts et de proximité, la réduction du gaspillage alimentaire, la sensibilisation à une alimentation équilibrée et nutritive, ainsi que le soutien aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et favorisant la biodiversité.



Transition des modes de gouvernance

Si cet intitulé peut être très longuement discuté, il est considéré ici qu'il recouvre les changements dans les structures, les processus et les pratiques de gouvernance (aux échelles locales, nationales ou internationales). Les moteurs de ces changements peuvent être liés à des pressions socio-économiques, des défis environnementaux, des changements technologiques, des mouvements sociaux, ou des évolutions politiques.

Transition numérique

La transition numérique est un processus multidimensionnel qui redéfinit fondamentalement la manière dont les individus, les organisations et les sociétés interagissent, communiquent et opèrent dans un monde de plus en plus axé sur la technologie numérique.

Annexe 2 : Éléments de contextes réglementaires et structurants de la démarche DD&RS

La loi de programmation du 3 août 2009, dite "**Loi Grenelle 1**", trace les grands axes d'une politique nationale "post-réchauffement climatique". Des objectifs ambitieux sont fixés pour parvenir, à l'horizon 2050, à une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre. Issu de cette loi, le **Plan vert** des établissements d'enseignement supérieur (ESR), permet à chaque établissement de définir sa politique développement durable et d'évaluer la mise en œuvre de cette politique.

Depuis 2021, le **contexte réglementaire** pousse aux changements et aux transitions environnementales et sociétales dans l'ESR, avec :

- La **loi de programmation de la recherche (LPR)** du 24 décembre 2020 : l'article 20 ter est dédié à la **sensibilisation et la formation des élèves aux enjeux de la transition écologique**.
- La « **loi climat et résilience** » du 22 août 2021, qui vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises.
- La mise en œuvre du **Plan de relance dans le Supérieur**, et l'initiation d'un **Plan climat biodiversité et transition écologique** par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (**MESRI**), qui s'appuient en partie sur les travaux du groupe de travail présidé par Jean Jouzel.
- La circulaire Plan de sobriété 24 septembre 2022, qui aboutit à la présentation en conseil d'administration d'un plan de sobriété pour AgroParisTech fin 2022.
- Les notes de service relatives à la collecte des indicateurs service public écoresponsable (SPE).
- Enfin, le rapport Jouzel Abadie, aboutit à l'obligation pour chaque école de rédiger un schéma directeur, le SD DD&RS (juin 2023) et précise les obligations de formation des élèves de 1^{er} cycle.

A une autre échelle, des initiatives portées par la **communauté internationale et la société civile** ont défini des orientations pour des mutations nécessaires pour préserver notre planète.

Depuis 1990, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (**GIEC**) a publié 6 rapports alarmants sur l'urgence d'actions pour le climat. Le dernier, sorti en février 2022, apporte des éléments précis sur le réchauffement climatique et lance un avertissement sur les conséquences de l'inaction.



La **COP 21** organisée à Paris en 2015 a donné lieu à l'**accord du climat**, traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Entrée en vigueur le 4 novembre 2016, son objectif est de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2 degrés Celsius, de préférence à 1,5, par rapport au niveau préindustriel.

En plus de ce contexte réglementaire fort, des principes de management ont fait évoluer en 2015, les normes **ISO 14001** pour le management environnemental et **ISO 26000** pour la responsabilité sociétale des organisations et des entreprises. Cette dernière, décline des lignes directrices pour les entités qui s'engagent à fonctionner de manière socialement responsable et respectueux de l'environnement.

Le label **HRS4R** (*Human Resources Strategy for Researchers*) participe à la stratégie européenne pour les chercheurs. Il distingue les établissements dans l'application progressive des principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Le label « HR Excellence in Research » identifie les établissements qui adoptent une démarche d'amélioration continue et active, d'excellence et qui tendent à offrir un environnement de travail stimulant et favorable.

En 2018, la norme **ISO 21001**, basée sur les principes de la norme **ISO 9001** sur le management de la qualité, spécifie des exigences relatives à un système de management pour les organismes d'éducation/formation : démontrer son aptitude à favoriser l'acquisition et le développement de compétences par le biais de l'éducation, de la formation, de l'apprentissage ou de la recherche ; et notamment à accroître la satisfaction des apprenants, des autres bénéficiaires et du personnel. La norme ISO 21001 inclut des objectifs RSE.

Au niveau européen en décembre 2023, un référentiel de compétences pour la formation, le GreenComp a été établi par le Centre commun de recherche (JRC), le service de la Commission européenne pour la science et la connaissance. Ce rapport est une contribution scientifique fondée sur des données probantes visant à appuyer le processus d'élaboration des politiques de l'Union européenne.

Les communautés étudiantes, se sont structurées avec des initiatives marquantes : réseau pour un réveil écologique, convention pour la transition des établissements du supérieur, initialement COP2 étudiante avec les accords de Grenoble dont AgroParisTech est signataire. On notera des études plus centrées sur les écoles d'agronomie (octobre 2022), l'enquête « Ingénieur.e.s en quelles transitions? » et un travail interne à AgroParisTech abouti fin 2022 sur les compétences RSE à AgroParisTech. Enfin le contrat d'objectif et de performance d'AgroParisTech inclut un objectif dédié au développement durable et à la RSE et l'obligation pour chaque établissement de l'enseignement supérieur agricole d'avoir réalisé un BEGES en 2024

Le label DD&RS, un guide et un objectif de valorisation de la démarche RSE

Développé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité sociétale et du Développement durable dans l'Enseignement supérieur. (CIRSES), le label DD&RS porté par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et la Conférence des présidents d'université (CPU), reste un guide et une référence dans la démarche RSE de tout établissement de l'enseignement supérieur dont fait partie AgroParisTech. À travers les orientations, les critères issus des 17 objectifs du développement durable des Nations Unies, ce label permet à l'établissement de s'autoévaluer sur ses pratiques et de réfléchir sur les indicateurs de suivi souhaités.



Annexe 3 : Plan climat biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'enseignement supérieur et de la recherche est également acteur dans le déploiement de la stratégie nationale bas carbone, dans l'accélération de la transition écologique, la préservation de la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes.

Il est particulièrement concerné par les volets recherche, innovation et enseignement, tous secteurs confondus.

Les principaux leviers pour les ESR peuvent être, ainsi : *le référentiel du HCERES (haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), les contrats d'objectifs et de performance, le dialogue stratégique et de gestion, la programmation des thématiques de recherche clé de l'Agence nationale de la recherche et de France 2030.*

De manière concrète, cela se traduit à travers :

- la sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) et aux métiers de la société décarbonée : une suite au rapport Jouzel-Abadie,
- la production de connaissances et d'innovations de rupture, de solutions d'avenir, en faveur de la transition écologique et de la décarbonation des filières socio-économiques,
- le renforcement des collaborations à l'échelle internationale et européenne; l'articulation avec les territoires,
- le renforcement de la mobilisation de l'expertise scientifique en appui aux politiques publiques et à la mutation de la société,
- le renforcement du partage des avancées scientifiques pour conforter un dialogue confiant entre la Société et la Science,
- l'engagement actif dans la transition bas carbone et la réduction de l'impact environnemental de l'enseignement supérieur et de la recherche par la mobilisation des acteurs (maîtrise de l'empreinte environnementale liée aux activités de la recherche et de la formation, renforcer la rénovation des bâtiments des opérateurs de l'État, inciter et valoriser l'engagement du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la transition écologique et du développement durable).



Annexe 4 : Services publics écoresponsables

Suite aux accords internationaux de Paris (COP21), Fit for 55 (cadre européen), la France s'est engagée fortement avec ses partenaires européens et internationaux, pour faire face à l'urgence environnementale et au dérèglement climatique.

Ceux-ci ont été déclinés à travers plusieurs plans et mesures en France : plan de formation à la transition écologique, Services publics écoresponsables, plan national d'achats durables, plan de sobriété énergétique de l'État, Stratégie nationale de la biodiversité, Stratégie nationale Bas Carbone...

Toutes les mesures de ces plans sont intégrées dans le « Plan de Transformation écologique de l'État » (PTE), avec une gouvernance unifiée sous le nom **Planification écologique** portée directement par le gouvernement. **L'État doit être exemplaire et responsable, pour montrer la voie de la transition à la société.**

La Circulaire « Services publics écoresponsables » (SPE) est le document-cadre unique de l'administration et a été déployée depuis 2020 avec cinq axes, composés d'une quinzaine de mesures :

- mieux outiller,
- mieux se déplacer,
- mieux produire et mieux consommer,
- mieux gérer les bâtiments de l'État,
- mieux protéger et valoriser nos écosystèmes.

AgroParisTech répond au rapportage SPE depuis quelques années et pour la première fois au Plan de transformation écologique de l'État en 2024.

Les **mobilités, les bâtiments et les achats** sont les principaux postes d'émissions de gaz à effets de serre (GES) des services de l'État. La trajectoire de la Planification écologique vise une réduction des GES à 22% en 2027 et à 80% à horizon 2050.

En tant qu'organisme d'enseignement et de recherche, AgroParisTech a une obligation de **réduction de 2% par an de ses émissions de gaz à effet de serre.**

Annexe 5 : Extrait du COP AgroParisTech : Objectif 1.2 : Définir et déployer une politique de responsabilité sociale et environnementale

Au-delà de ses activités de formation, de recherche et d'innovation, largement centrées sur les questions environnementales, comme toute organisation, AgroParisTech doit assumer pleinement sa responsabilité sociale et environnementale. L'établissement fait déjà beaucoup, mais des marges de progression existent notamment avec l'installation sur le nouveau site de Palaiseau.

Il s'agit par exemple sur la période 2022-2026

- D'inventorier et évaluer les points forts et les marges de progression de l'établissement dans ses activités académiques d'enseignement, de recherche, de vie étudiante, de partenariats et dans les parcours de ses diplômés, par rapport aux problématiques et besoins des transitions « soutenables »
- De prêter attention à la cohérence de son fonctionnement en tant qu'organisation avec ses ambitions en matière de développement durable, notamment en matière immobilière, de transport et d'alimentation
- De renforcer la sensibilisation de la communauté AgroParisTech (étudiants et personnels) aux enjeux liés à la responsabilité sociale et environnementale
- De poursuivre la politique de l'établissement en matière d'ouverture et d'équité sociale, tant en ce qui concerne le personnel que les étudiants accueillis, se donner des objectifs de



progression dans l'accueil des enseignants, des étudiants d'origine géographique et de milieux sociaux divers et d'étudiants étrangers ; identifier et déployer les moyens nécessaires pour attirer les enseignants et les accompagner, y compris en termes de charge d'enseignement.

- De renforcer ses actions en faveur de l'inclusion sociale et géographique à travers, par exemple, le dispositif des *Cordées de la réussite* mais aussi sa politique de recrutement d'étudiants (cf. objectif 2.3 ci-dessous).
- De poursuivre en les accentuant ses actions en faveur de l'égalité hommes-femmes et contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes, en assumant davantage le portage par l'établissement de ces actions et assurer la sécurité des étudiants, du personnel et du public sur tous les sites d'AgroParisTech.

Un engagement renforcé doit découler de ces actions dans ces domaines et animer la communauté AgroParisTech.

Annexe 6 : Chartes et engagement signés par AgroParisTech

[Accords de Grenoble](#)

[Charte CGE, CPU égalité femme homme](#)

[Accord des objectifs du développement durable \(ODD\)](#)

Annexe 7 : Plan qualité de vie au travail

[Le lien vers le plan](#)





Bibliographie

Jean Jouzel, Luc Abbadie, [Rapport du groupe de travail « Enseigner la transition écologique dans le supérieur », 2020](#)

Université Paris-Saclay, [Démarche Projets Développement Soutenable UPSaclay, majoration 2023](#)

Document produit dans la cadre de l'organisation partenariale du colloque sur la recherche et l'innovation responsables du 15 janvier 2021, « [Référentiel DD&RS](#), Référentiel de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement, de recherche et d'innovation », 2021

INRAE, [INRAE 2030, Notre feuille de route pour relever les défis de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement de demain. Nos ambitions, notre engagement](#), 2021

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, lien vers les [Rapports du GIEC](#)

European Commission, JRC science for policy report, [Greencomp](#), le cadre européen des compétences en matière de durabilité, 2023

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ? [Plan climat Biodiversité](#) et transition écologique de L'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2022

France Nation Verte, « [Guide d'accompagnement services publics écoresponsables](#) », janvier 2024

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, [Note de cadrage et de préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1^{er} cycle »](#), 2023

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, [Schéma directeur « Développement Durable -Responsabilité Sociétale et Environnementale »](#) (SD DD&RSE), 2023

CTES, Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur, « [accords de Grenoble](#), Pour accélérer la transition socio-écologique de l'Enseignement », 2021

[Plan de sobriété](#) d'AgroParisTech présenté en conseil d'administration le 5 décembre 2022

[Politique RSE](#) d'AgroParisTech présenté en conseil d'administration le 5 décembre 2022

[Plan de lutte contre les VSS](#) d'AgroParisTech présenté en conseil d'administration le 5 décembre 2022

[Plan d'action égalité professionnelle](#) d'AgroParisTech présenté en conseil d'administration le 25 novembre 2020

[Bilan](#) égalité professionnelle hommes femmes, AgroParisTech -mars 2024

Note, [Handicap étudiant à AgroParisTech](#), 2024

AgroParisTech, [Plan qualité de vie au travail](#), 2024



Table des matières

Introduction.....	1
Un contexte porteur.....	1
Des forces et faiblesses, des opportunités et des menaces	2
Des défis d'AgroParisTech vers un monde soutenable	3
8 axes, qui marquent une ambition : la transition dans tous les sites et une conduite exemplaire dans toutes les activités d'AgroParisTech	3
Une gouvernance au service du déploiement des actions pour atteindre les objectifs.....	4
Objectifs et plans d'actions pour chaque axe du schéma directeur DD&RSE	6
Axe 1 : Une stratégie incarnée par la direction générale et partagée à tous les niveaux de l'établissement.	6
Axe 2 : Former nos communautés aux enjeux des transitions.....	8
Axe 3 : Accompagner les transitions par la recherche, l'innovation et les transferts de technologies	9
Axe 4 : Soutenir et pérenniser les engagements de nos communautés	10
Axe 5 : Mesurer, réduire et compenser les impacts des activités	11
Axe 6 : Contribuer au bien-être et à la santé de nos communautés.....	12
Axe 7 : Promouvoir l'égalité des chances	14
Axe 8 : Sensibiliser nos communautés et le grand public aux enjeux des transitions	15
Annexes	17
Annexe 1 : Les transitions à AgroParisTech.....	17
Annexe 2 : Éléments de contextes réglementaires et structurants de la démarche DD&RS	18
Annexe 3 : Plan climat biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.....	20
Annexe 4 : Services publics écoresponsables.....	21
Annexe 5 : Extrait du COP AgroParisTech : Objectif 1.2: Définir et déployer une politique de responsabilité sociale et environnementale	21
Annexe 6 : Chartes et engagement signés par AgroParisTech	22
Annexe 7 : Plan qualité de vie au travail.....	22
Bibliographie.....	23
Table des matières	24